PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 MAI 2021

Présents : Pascale CAVALIER, Alain TROCHARD, Didier BROS, Nathalie CUOZZO, Elie HERBEMONT, Céline BELLARA, Nicolas WISNIEWSKI, Sophie BERETTA, Arnaud SAUVAIRE, Magali GUEIDAN et Sabine DA COSTA

Absents excusés : néant

Date de la convocation : 26 mai 2021

La séance est ouverte à 18 heures 30, sous la présidence de Pascale CAVALIER, Maire, qui donne lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 10 mai 2021. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Est nommée secrétaire de séance, Nathalie CUOZZO

Pascale CAVALIER donne lecture de l'ordre du jour :

- Délibération autorisant le renouvellement de la convention d'adhésion à l'Agence Départementale du Gard
- Point sur travaux éclairage public
- Point sur travaux de voirie
- Organisation des élections
- Questions diverses

Délibération autorisant le renouvellement de la convention d'adhésion à l'Agence Départementale du Gard

Madame la Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre une délibération autorisant le renouvellement de la convention d'adhésion à l'Agence Technique Départementale du Gard.
La cotisation annuelle à l'Agence Technique d'élève à 214 euros.
Après discussion, le conseil municipal accepte le renouvellement de la convention d'adhésion.
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Point sur les travaux d'éclairage public

La subvention accordée sera versée à la commune à la fin des travaux uniquement. Le matériel est commandé. Les travaux devraient être effectués avant la fin de l'année 2021.

Point sur les travaux de voirie

Des devis rues par rues sont en attente. Les travaux seront réalisés avant la fin de l'année 2021.

Organisation des élections

L'affichage a été effectué. L'état nous a mis à disposition du matériel (masques, gel hydroalcoolique ...) qui sera à récupérer sur la commune de Calvisson.
La mairie a demandé l'accord de la Préfecture du Gard pour organiser les élections au foyer communal. Une fois l'accord validé, l'information sera donnée aux administrés.
6 personnes en permanence seront présentes.
Sabine fournira les plexiglas.
Organisation du bureau de vote samedi 19 au matin, rendez-vous à 8h30.

Compte rendu des diverses commissions
Réflexion autour des tarifs et des différents accès sur l'utilisation de la déchetterie

Questions diverses

➔Règlement du foyer communal à terminer
➔14 juillet : apéritif le 13 juillet à 18h30
➔Lundi 7 juin réunion pour lecture des CU
➔Visite prévue à la Fontaine du village

TOUTES LES DELIBERATIONS PRISES LORS DE CETTE SEANCE SONT CONSULTABLES EN MAIRIE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h 30

La Maire, **Les conseillers municipaux,**

MAIRIE DE CRESPIAN (Gard)